

Salaires, conditions de travail, rentrée 2019 : Stop au mépris !

Lycée et bac Blanquer : des semaines décisives pour l'action

Depuis novembre, de nombreux lycées de l'académie sont mobilisés contre la réforme du lycée et du bac : grève, réunions avec les parents, distribution de tracts etc. La réalité du lycée Blanquer est désormais évidente : diminution de l'offre de formation, mise en concurrence des personnels et des enseignements par le renvoi au local des choix de dédoublements, suppressions de postes, élèves contraints de faire des choix déterminants et liés à ParcoursSup dès la classe de 2nde, évaluation permanente en première et terminale avec le bac Blanquer, fin du bac comme un diplôme national, mise en concurrence des établissements...

Cette réforme est idéologique et budgétaire, elle va à l'encontre des intérêts des élèves et des personnels et renforce les logiques de ségrégation sociale et de relégation scolaire. Les programmes de lycée sont à l'image du reste : lourds, infaisables dans les horaires impartis, parfois réactionnaires... L'heure est à la mobilisation de tous contre ces réformes dangereuses !



Rentrée 2019 : une manipulation scandaleuse des chiffres

Par un tour de passe-passe qui relève du mensonge, Jean-Michel Blanquer a tenté de minorer les suppressions d'emplois à la rentrée 2019, alors qu'il en avait lui-même annoncé 2 650. En réalité, le Ministre tente de cacher les suppressions d'emplois en augmentant de manière vertigineuse les heures supplémentaires (leurre de revalorisation). Le SNES-FSU a fait la lumière sur la communication ministérielle : dans l'académie, le

Ministre annonce des créations d'emplois. Il n'en est rien :

ce sont plus de 50 postes qui sont supprimés en réalité, et les taux de HSA continuent d'augmenter. Le résultat sera des classes encore (plus) surchargées et de nouvelles dégradations de nos conditions de travail.

Le Ministre tente le passage en force : il annonce une révision de notre statut pour imposer 2 HSA, comme si la charge de travail des enseignants n'était pas déjà trop lourde (temps de travail estimé à 42h53). Pour le SNES-FSU, la 2^{ème} heure supplémentaire, c'est non !

À l'appel d'une large intersyndicale des personnels (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNETAP-FSU, CGT, Sud, SNCL, SIES) et des lycéens (UNL, FIDL) :

- Tous dans l'action dans les prochaines semaines ;
- Tous en grève le 24 janvier !

Salaires, conditions de travail, rentrée 2019 : Stop au mépris !

Salaire, la revalorisation est une urgence

En refusant d'accorder aux fonctionnaires la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat dont vont bénéficier les salariés du privé, le Gouvernement a de nouveau montré le peu de considération qu'il porte aux agents de l'État. Il passe ainsi sous silence le décrochage salarial des agents de la Fonction publique, notamment dans l'Éducation nationale : le salaire net mensuel moyen d'un enseignant est inférieur de 9,8 % à celui d'un cadre de la Fonction publique et de 32,7 % à celui d'un cadre du privé. Le choix du Gouvernement n'est pas budgétaire, il est politique et idéologique : il se prive de certaines recettes par des mesures fiscales scandaleuses (suppression de l'ISF) et fait ensuite porter sur les fonctionnaires le poids des économies qu'il juge nécessaires pour atteindre l'équilibre budgétaire. C'est inadmissible ! Les personnels de l'Éducation nationale doivent être revalorisés (dégel du point d'indice, rattrapage des pertes de pouvoir d'achat etc.). Il y a urgence !

Loi Blanquer : tentative de bâillonnement des personnels

L'article 1 de la future loi « pour une école de la confiance » vise à inscrire dans la loi une obligation de réserve qui permettrait de donner un fondement légal à des mesures disciplinaires condamnant des personnels jugés coupables de « faits portant atteinte à la réputation du Service public », expression suffisamment floue pour y inclure toute critique des politiques scolaires. C'est le signe de la volonté de la hiérarchie, à tous les niveaux, de museler les personnels et de faire taire leurs critiques et leur opposition à des réformes régressives. La FSU défend l'idée de fonctionnaires citoyens et non sujets. La liberté d'expression est pour les agents une garantie démocratique qui protège les usagers des services publics et protège les finalités de l'intérêt général. Nous n'y renoncerons pas ! La FSU appelle les personnels à protester contre cette atteinte aux libertés publiques.

Signez la pétition : <https://liberte-expression.fsu.fr/>



À l'appel d'une large intersyndicale des personnels (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNETAP-FSU, CGT, Sud, SNCL, SIES) et des lycéens (UNL, FIDL) :

- Tous dans l'action dans les prochaines semaines ;
- Tous en grève le 24 janvier !